

G A R D
CANTON De MARGUERITTES
CAISSARGUES

ARRETE DU MAIRE N° 2023-140

« Randonnée roller à Caissargues »

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

~~~~~  
Le Maire de CAISSARGUES,

VU Le Code général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L 2213-1 à L 2213-6,

VU Le Code de la Route notamment l'article R.417-10,

VU Le Code de l'Environnement,

VU Le Code Pénal,

VU le Code de la Voirie Routière, notamment les articles L 113.2, L 115.1, L 141.2, R 115.1 et R 116.2,

VU l'arrêté interministériel en date du 24 Novembre 1967, modifié, relatif à la signalisation des routes et des autoroutes,

VU la demande formulée le 12 juillet 2023 par Monsieur BERTHIER François, gérant de la société clic-n-roll,

**CONSIDERANT** qu'il importe de faciliter l'organisation et le déroulement des manifestations dans l'agglomération caissarguaise.

**ARRETE**

**ART. 1 : A compter du 01 septembre 2023 et jusqu'au 31 août 2024, tous les vendredis de chaque mois de 19h00 à 23h00, sauf pendant la fêria de Pentecôte 2024 et autres manifestations qui peuvent se dérouler dans le centre du village.**

La randonnée roller sera autorisée à emprunter toutes les voies communales de la ville de Caissargues au départ de la boutique « clic-n-roll » au parc du triangle, à l'exception de toutes les sorties sur la RD 135 et la RD 42.

**ART. 2 :** Les participants devront se conformer aux indications données, soit par la signalisation, soit par les agents du service d'ordre, selon les mesures particulières imposées par les circonstances.

**ART. 3 :** Le présent arrêté est affiché en Mairie de Caissargues.

**ART. 4 :** Toutes infractions au présent arrêté du Maire seront poursuivies suivant les lois et les règlements en vigueur.

**ART. 5 :** Madame la Responsable des Services de la Ville de Caissargues,  
Monsieur le Commandant de Communauté de Brigades de Gendarmerie de Bouillargues,  
Monsieur le Responsable des Services Techniques de la Ville de Caissargues,  
Monsieur le Chef de la Police Municipale de la ville de Caissargues,

Sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à Monsieur BERTHIER François, gérant de la société clic-n-roll

Fait à Caissargues le 13 juillet 2023

Le Maire,  
Olivier FABREGOUL

  
